



**Mairie de La Rivière - Dugeon**

## **COMPTE-RENDU**

### **du CONSEIL MUNICIPAL**

**du 28 septembre 2018**

**Sur convocation du 21 septembre 2018**

**Etait excusé Manoël Colle**

**Secrétaire de Séance : Emmanuel Redoutey**

#### **I) Approbation des compte-rendus précédents.**

Le compte rendu du 31 août 2018 est adopté à l'unanimité.

#### **II) Compte rendu des commissions**

##### **Vie associative**

- La date du repas pour remercier les bénévoles de la rando des fruitières est fixée au 3 novembre 2018.

##### **Bâtiments et chemins**

- Le troisième balayage annuel a été réalisé.
- MTL : une nouvelle rampe de lampes leds sera posée au dessus du bar de la salle.
- L'automate de la fontaine sur la place de l'Eglise a été reprogrammé. (alimentation en eau en circuit fermé).
- Le devis pour les serrures électroniques au vestiaire de foot, à l'ancienne mairie et pour couper le chauffage automatiquement salle des associations et salle des jeunes est validé par le conseil.
- Sécurité routière : la commission s'est réunie pour étudier les différents aménagements routiers possibles pour réduire la vitesse, notamment aux entrées de village. Des devis seront demandés pour des rétrécissements de chaussée, des chicanes et des plateaux surélevés (route de creuse devant l'école). Le Service des routes du département sera contacté pour conseils et des essais seront réalisés.  
Le centre du village est également à étudier, notamment pour élargir le trottoir rue du bourg. A voir si rétrécissement de la voie possible, avec une priorité pour les véhicules montants.
- Cimetière : la commission prévoit de programmer la création de 3 caveaux, déjà réservés. Elle projette d'en réaliser d'autres, à proposer à la vente en 2019, selon les demandes. Des devis sont demandés et une information paraîtra dans le r'virat à ce sujet.

### **Gestion de la forêt**

- La commission ouvre les offres reçues pour le lot de bois mis en vente et l'attribue à Monsieur Comte Robert.
- L'ONF est inquiète de l'attaque des scolytes dans nos forêts. Le volume de bois à couper est trop important et sature le marché. Ceci pourrait impacter les coupes de bois à venir et les grilles de prix.

### **Communication et information**

- La commission travaille sur les articles et remercie d'ores et déjà les personnes qui participent à la rédaction d'un article. Les articles seront relus au fur et à mesure par une personne extérieure à la commission.

## **III) Urbanisme**

### **Déclarations préalables**

Basset Dimitri pour la pose de panneaux photovoltaïques.

Delavenne Gilles pour la pose de panneaux photovoltaïques.

Cuche Emilie pour la création d'une pergola en alu blanc.

Trimaille Adrien pour la pose de 4 fenêtres de toit et la réfection de la toiture

Chapuis William (Pilod M-Jeanne) pour la création d'une ouverture en façade (bois couleur blanc)

## **IV) Assainissement : validation pénalité pour raccordement non conforme**

Un courrier a été adressé aux 2 personnes de la première tranche de travaux (chemin de la glacière) qui n'ont pas raccordé leur maison au réseau d'assainissement comme la loi l'impose. La redevance assainissement sera doublée et une majoration de la pénalité peut être appliquée jusqu'à hauteur de 100 %.

## **V) Voirie – délaissé de voirie**

La ruelle entre la maison de Bruno Pontarlier et de Mme Sandrine HOUSER est communale mais ne peut être déneigée. Le conseil décide donc de déclasser cette voie et de faire un délaissé de voirie car cette route n'est pas ouverte à la circulation. Le conseil, à l'unanimité, valide ce délaissé de voirie.

## **VI) Fonds de concours – appel de la CFD**

Le Conseil valide les montants des fonds de concours attribués par la CFD en compensation de la hausse de fiscalité intercommunale.

## **VII) Renouvellement des baux ruraux**

Les baux ruraux arrivent à échéance en fin d'année.

Les terrains communaux avaient été attribués initialement par appel d'offres et il n'existe aucune référence par rapport à la valeur du terrain.

Un nouveau calcul sera proposé pour validation au prochain conseil municipal.

### **VIII) Dossier de Mme Jeannin**

L'ancienne secrétaire de mairie Mme Jeannin a été mise à la retraite pour invalidité estimée à 30 %.

### **IX) Néolia : attribution d'un logement**

Un logement des bâtiments Néolia s'est libéré et le gestionnaire demande à la commune, prioritaire pour l'attribution de ce logement, si elle connaît des personnes intéressées.

### **X) Acoustique salle de conseil**

Le maire présente deux devis pour l'acoustique de la salle de conseil. Le conseil valide le fait de placer dans un premier temps un plafond suspendu uniquement au dessus de la table de conseil. La pose de plaques sur les murs pourrait se faire dans un deuxième temps selon le résultat obtenu.

### **XI) CFD / SEVAD / Syndicat des Eaux**

- SEVAD : un problème s'est posé avec les horaires des transports scolaires. Il est rappelé que les bus ne sont pas du ressort des communes. Une huitième classe a été ouverte, le mobilier a été livré.

Périscolaire : Familles rurales réfléchit pour accueillir plus d'enfants le midi pour satisfaire les nombreuses demandes.

- Syndicat des eaux : les travaux de réseaux d'eau par l'entreprise Malpesa sont en cours. Elle a réalisé un carottage au niveau du pont ce qui a nécessité une fermeture de routes.

Le maire rappelle que la déviation sur la route départementale n'est pas du ressort de la commune et le fait de barrer la route est une décision du conseil départemental.

Les travaux pour relier le faubourg du tatre jusqu'au centre du village seront réalisés par Boucard début 2019.

Les travaux pour relier Dompierre, sous la voie ferrée, pourraient être réalisés qu'en 2019 voire 2020 du fait des autorisations à demander à la SNCF ;

### **IX) Questions diverses**

- MTL : les tarifs de location sont revus et validés par le conseil.

- Orange demande l'autorisation pour installer une antenne derrière le GAEC DU Marronnier ou entre le cimetière et la maison garde barrière. Le conseil donne un accord de principe pour continuer la procédure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.

**Le Maire,  
Christian VALLET**